Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-DIXIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A70/58**
Points 11.1 et 20.1 de l'ordre du jour provisoire **22 mai 2017**

Aperçu de la situation financière : budget programme pour l'exercice 2016-2017

Rapport programmatique et financier de l'OMS à mi-exercice pour 2016-2017, avec les états financiers vérifiés pour 2016

Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

1. Le Secrétariat a présenté un rapport sur l'aperçu de la situation financière : budget programme pour l'exercice 2016-2017,[1] ainsi que le rapport programmatique et financier de l'OMS à mi-exercice pour 2016-2017, avec les états financiers vérifiés pour 2016.[2]

2. Il a été noté qu'à la fin de mars 2017, le volet budgétaire consacré aux programmes de base était financé à 86 % (ou à 93 % en incluant les prévisions de financement), le déficit de financement s'établissant à US $456 millions (US $225 millions, prévisions incluses). Plusieurs facteurs expliquent ce déficit, notamment une augmentation globale de US $396,6 millions du volet relatif aux programmes de base, due en partie au nouveau Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire ; une diminution du niveau global de flexibilité du financement ; et un niveau moindre des contributions volontaires à usage déterminé.

3. Le Comité a pris note de l'amélioration des rapports financiers grâce au portail Web du budget programme et à l'alignement sur les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.

4. Parallèlement, le Comité a fait part de son inquiétude au sujet du déficit de financement global et a prié l'Organisation de remédier au problème au moyen d'efforts supplémentaires de mobilisation des ressources, d'économies et de l'établissement des priorités, en consultation avec les États Membres. Les six Directeurs régionaux ont été invités à examiner les contraintes budgétaires et à donner leurs réponses. Les éléments communs évoqués concernaient notamment la décentralisation et

[1] Document A70/6.

[2] Document A70/40 ; voir également le document A70/INF./4.

une rentabilité accrue, une nouvelle hiérarchie des priorités, des économies et la mobilisation de davantage de ressources. Les contraintes budgétaires étaient hétérogènes dans toutes les Régions et à l'intérieur de celles-ci.

RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

5. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, a recommandé à l'Assemblée de la Santé de prendre note des rapports contenus dans les documents A70/6 et A70/40, et d'adopter le projet de décision ci-après :

> La Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le rapport programmatique et financier de l'OMS à mi-exercice pour 2016-2017, avec les états financiers vérifiés pour 2016 ;[1] et ayant pris note du rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé,[2] a décidé d'accepter le rapport programmatique et financier de l'OMS à mi-exercice pour 2016-2017, avec les états financiers vérifiés pour 2016.

= = =

[1] Document A70/40.

[2] Document A70/58.